

# Recyclage à l'habilitation électrique BS BE Manœuvre

## Accès à la formation - Prérequis

Toute personne possédant le niveau d'habilitation BS/BE Manœuvre et devant recycler ses connaissances.

## Objectif de la formation

Entretien et compléter, le cas échéant, les savoirs et savoir-faire concernant les prescriptions de sécurité conformément à la dernière réglementation en vigueur.

Le recyclage des connaissances est préconisé tous les trois ans.

**Contexte réglementaire** : Articles R.4544-9 et R.4544-10 du code du travail, issus du décret n° 2010-1118 du 22/09/2010.

## Contenu de la formation

En conformité avec le document INRS Ed6127

### Module 1

Retour d'expérience

- Analyse des accidents et presque accidents
- Pratiques professionnelles
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation électrocution, brûlure...
- Habilitation : principe, symboles limites et formalisation

### Module 2

- Habilitation BS/BE Manoeuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Équipements de protection individuelle.
- Mesure de prévention à appliquer lors d'une opération.
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation
- Condamnation, VAT et remise sous tension.

Mises en situation pratique tout au long de la formation

## Evaluation

Evaluation des savoirs en fin de formation à partir d'un questionnaire.  
Evaluation des savoirs- faire en continu à partir de mises en situation.

## Moyens et méthodes pédagogiques :

Valises de simulation VALHABILIS SCHNEIDER : Valise « Distribution électrique » et valise « Départ moteur »  
Matériel de protection individuelle et collectif  
Matériel de vidéo projection (Cours sur Power Point)  
Fiches thématiques, Films vidéo.Cours sur Power Point)  
Fiches et vidéos thématiques.  
Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.

## Validation des acquis

Attestation de formation avec avis du formateur sur l'habilitation à délivrer.

**Effectif prévu : De 6 à 12**

**Durée de la formation : 10,50 heures**

**Horaires : 9h00-12h30 / 13h30-17h00**

**Délai d'accès** : Une semaine avant le début de la formation.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.  
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Responsable pédagogique :

Stephan ERATOSTÈNE

## Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT-Marion SCOMPIGLI

## Tarif sur demande.

## Lieu de formation

Espace Nikaïa  
11, Avenue du Docteur Victor Robini  
06200 NICE  
Tél. : 04 97 18 11 33  
[www.inseit.com](http://www.inseit.com)  
[inseit.formation@wanadoo.fr](mailto:inseit.formation@wanadoo.fr)



*Certification délivrée au titre de la catégorie :  
Actions de formation*

FILIERE PREVENTION SECURITE